

Montréal, le 26 mai 2010

Madame Nicole Paquette
Secrétaire-recherchiste
Division des élections et du soutien aux commissions
Direction du greffe
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

## Madame,

C'est avec un grand intérêt que nous avons pris connaissance du plan d'action 2010-2014 du réseau Accès culture. Nous souhaitons, par la présente, faire part à la Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie, de notre appréciation du travail fait par ce réseau et de l'importance qu'il poursuive les objectifs énoncés dans son plan d'action.

Nous, le Conseil québécois de la musique, reconnaissons le rôle primordial que joue Accès culture dans la diffusion des arts de la scène et plus particulièrement pour le secteur de la musique. Par le travail de ses 22 diffuseurs pluridisciplinaires ainsi que par celui de la Chapelle historique du Bon-Pasteur et du Théâtre de Verdure, par la qualité de ses installations et par la grande diversité de sa programmation, ce réseau favorise la rencontre essentielle entre l'artiste et son public sur l'ensemble du territoire métropolitain et permet à un vaste auditoire l'accès à des œuvres de tout genre.

Au chapitre des principes directeurs du plan d'action d'Accès culture, mentionnons plus particulièrement notre satisfaction d'y voir énoncer que l'incubation ou le soutien aux résidences est une composante de l'action municipale. De telles initiatives viennent soutenir les artistes professionnels dans la réalisation de projets de création. La volonté de maintenir le nombre de projets et d'augmenter la durée des résidences est certes un autre pas pour assurer la qualité des propositions artistiques qui en découlent. Les citoyens montréalais peuvent s'enorgueillir de l'accueil fait aux artistes qui ont besoin de ces lieux et de telles conditions pour assurer le développement de leur discipline.

Quant aux spectacles offerts annuellement par le Réseau aux citoyens, nous ne pouvons que nous réjouir de la place accordée à la musique et des pistes d'action qui priorisent la consolidation de cette offre sur l'ensemble du territoire et du maintien de sa spécificité sur les plans disciplinaires. Le milieu musical a beaucoup à donner au public



montréalais et Accès culture, par sa programmation, reconnaît cette richesse. Cette offre, qui se distingue de celle du secteur privé, permet la circulation des œuvres et des artistes, un enjeu majeur pour le milieu musical. Précisons que nous croyons fermement que l'offre de concerts professionnels présentés au jeune public, dans un cadre scolaire ou familial, doit rester une priorité pour les municipalités.

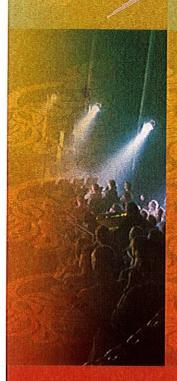
Le souci d'augmenter la fréquentation des lieux pour les représentations publiques est certes d'une grande importance et, dans cette optique, nous saluons la volonté d'Accès culture de développer des outils pour sensibiliser de nouveaux publics. Jumelés au travail de promotion des organisations culturelles (dont les sociétés de concerts), les efforts consentis pour se rapprocher des différents publics permettront à Montréal de mieux desservir sa population.

Enfin, nous considérons que le désir d'Accès culture d'augmenter les cachets des artistes est un témoignage éloquent du respect qu'ils leur accordent. Le réseau accuse un retard de ce côté, peu d'ajustements ayant été faits ces dernières années. Nous ne pouvons donc que souhaiter l'atteinte de la cible identifiée, soit l'augmentation de 50 % du cachet moyen en arts de la scène.

Nous remercions la Commission de l'attention qu'elle porte à nos commentaires et espérons qu'elle appuiera ce plan d'action. Nous sommes confiants que ce plan vise à assurer l'accès des Montréalais à des spectacles de qualité donnés par des artistes et des compagnies professionnelles, tout en étant adapté au public de chaque arrondissement ou quartier de notre métropole.

Sylvie Gamache Directrice générale

## CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA pour le rayonnement de la musique de concert









Le Conseil québécois de la musique (CQM) rassemble les organismes et individus professionnels qui travaillent dans le domaine de la musique de concert au Québec. Ses membres sont les principaux organismes de production (comme les orchestres symphoniques, les ensembles), les organismes de diffusion (tels les festivals et les salles de spectacles), les maisons d'enseignement et

d'enregistrement, ainsi que les interprètes, compositeurs, musicologues, réalisateurs et gestionnaires.

Le CQM a comme mission de promouvoir la discipline et en soutenir le rayonnement. Deux axes d'intervention sont privilégiés: la représentation du secteur et les services aux membres.

Pour en savoir plus 💮 www.cqm.qc.ca



Conseil québécois de la musique

1908, rue Panet, bureau 302 Montréal (Québec) Canada H2L 3A2

Téléc.: +1 / 514 524-2219 info@cqm.qc.ca